

L'ajournement

Les détails du plan proposé ne seront pas rendus publics avant la réunion des ministres et que les représentants des producteurs soient consultés.

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre! La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être

adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 11 heures.

(A 18 h 28, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
